COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BUDGET 2022 : DIMINUTION DU TAUX DE TAXES RÉSIDENTIELLES DE 14 % À SAINT-COLOMBAN

SAINT-COLOMBAN (Québec), le 16 décembre 2021. — Le Conseil municipal de la Ville de Saint-Colomban a adopté le budget pour l'année 2022 lors de la séance extraordinaire diffusée en direct sur la page Facebook de la Ville le 13 décembre dernier. Le maire a présenté un budget équilibré de 21 528 300 $.

En 2021, le rôle d'évaluation a été déposé par la MRC de La Rivière-du-Nord concluant une augmentation moyenne de 18 % de la valeur des propriétés sur le territoire. Pour éviter une telle augmentation sur le compte de taxes des citoyens, le maire a annoncé une diminution du taux de taxes résidentielles de 14 % pour 2022. Cette décision entrainera une variation moyenne d'environ 2 % sur le compte de taxes pour la population.

« C'était une priorité pour le conseil municipal d'alléger l'impact du « boom » immobilier illustré par l'augmentation du rôle d'évaluation 2022-2024 sur la taxation résidentielle. Le budget 2022 positionne la Ville de Saint-Colomban avantageusement dans les Laurentides. Le taux de taxation résidentielle est maintenant l'un des plus bas dans la région. Il permet une flexibilité dans l'organisation d'événements tout en étant respectueux des moyens de notre population » a déclaré le maire de Saint-Colomban Xavier-Antoine Lalande.

Pour 2022, 67,56 % des revenus de la Ville proviennent principalement des taxes résidentielles comparativement à 71,89 % en 2017. Chaque année, le conseil tente de multiplier ses sources de revenus autrement que par l'imposition de la taxation foncière. Le budget présente aussi une augmentation des revenus de droits de mutation dus à la surchauffe du marché immobilier et l'augmentation de la valeur des maisons.

Les dépenses ont été établies selon une gestion rigoureuse des finances ainsi qu'un choix responsable dans l'intérêt de l'ensemble de la population. Pour l'année 2022, on peut observer une augmentation du nombre d'activités et événements offerts par les services des loisirs et de la bibliothèque. L'augmentation de cette offre aux citoyens entraine la création d'un nouveau poste de coordonnateur des sports, des loisirs et de la vie communautaire. La Ville connait une croissance démographique majeure depuis quelques années, par conséquent la mise à niveau des infrastructures est essentielle et

amène la Ville à embaucher de nouvelles ressources au sein du Service des travaux publics.

Programme triennal
Le conseil municipal a adopté un programme triennal d'immobilisation 2022-2024 de 91,5 M$ qui comprend 15,8 M$ d'investissements en 2022, dont le prolongement de la rue de l'Accueil, la réfection du barrage du Lac L'Heureux, la réfection de la côte Saint-Nicholas entre Saint-Paul et Filion, la planification de la réhabilitation de la côte Saint-Patrick, l'analyse du potentiel du puits pour l'aqueduc Larochelle, l'analyse et l'étude pour un éventuel projet de construction d'un égout sanitaire dans le périmètre urbain, les démarches pour l'ajout d'une réserve d'eau potable pour l'aqueduc Bédard, l'aménagement du terrain de baseball du parc multisports Gaffney-Kennedy, la revitalisation du skatepark au parc Phelan et du marché public ainsi que l'implantation d'une nouvelle signalétique sur le territoire.

L'ensemble du budget 2022 ainsi que le programme triennal d'immobilisation peuvent être consultés à **st-colomban.qc.ca/budget**.

À propos
Sise au cœur des Laurentides, la Ville de Saint-Colomban compte plus de 17 000 habitants et s'étend sur près de 95 kilomètres carrés. Elle fait partie de la MRC de La Rivière-du-Nord, avec les villes de Saint-Jérôme, Sainte-Sophie, Saint-Hippolyte et Prévost.

– 30 –

Pour plus d'informations :
Karine St-Pierre Desjardins
Ville de Saint-Colomban
Tél. : 450 436-1453, poste 6403
kstpierre@st-colomban.qc.ca
st-colomban.qc.ca